

Institut professionnel de la fonction publique du Canada

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Après presque cinq ans d'examens, de gels budgétaires et de réductions des dépenses, il faut absolument que les responsables de l'élaboration des politiques se rendent compte qu'il n'est pas possible de réduire encore et encore et encore sans qu'il y ait un impact sur des services précieux qui facilitent le commerce, protègent notre environnement, font progresser la science, la recherche et le développement et protègent les Canadiens. De plus, malgré l'insistance à réduire les dépenses publiques, le Parlement n'a pas encore reconnu qu'il pourrait économiser de l'argent qu'il gaspille avec ses pratiques d'impartition. Les décideurs doivent trouver des sources d'économie à des endroits qui n'ont pas encore été explorés à ce jour, et réinvestir dans un cadre réglementaire affaibli. C'est devenu un rituel pour l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada d'utiliser la présente tribune pour attirer l'attention sur le gaspillage des pratiques d'impartition, qui coûtent des milliards de dollars au gouvernement fédéral chaque année. Cette année est particulièrement importante en raison de la création de Services partagés Canada (SPC). Un certain nombre de rapports troublants publiés au cours de la dernière année laissent entendre qu'il serait possible d'impartir des parties importantes de cette entreprise. Il est prévu que SPC deviendra à maturité la plus importante entreprise de technologie de l'information (TI) au pays; elle détiendra un monopole sur la prestation des services fédéraux de TI. S'il est garanti que ces services essentiels seront fournis « à l'interne », les Canadiens profiteraient d'un vaste savoir-faire interne – qui a déjà été payé – accompagné d'économies d'échelle considérables et des avantages d'une entité qui fonctionne sans but lucratif. La solution de remplacement est l'impartition vers des tiers à but lucratif. Nous demandons que le gouvernement s'abstienne de se décharger de cette responsabilité, et qu'il gère les ressources à l'interne. Au cours de la période actuelle d'austérité, tous les aspects des dépenses publiques ont été scrutés. Le gouvernement fédéral a choisi d'éliminer des organismes qui réglementent des secteurs comme les services bancaires, les finances, les soins de santé, la salubrité alimentaire, l'évaluation environnementale et l'infrastructure de transport sécuritaire. Ce sont des programmes qui établissent un environnement économique stable qui favorise la croissance, mais en plus, et c'est encore plus important, aident à protéger les Canadiens. La politique d'impartition dépensière est le dernier « fruit à portée de main » qui reste encore à cibler. Il est temps que le gouvernement fédéral économise de l'argent en réformant la politique d'impartition et réinvestisse dans un système réglementaire rendu exsangue.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

La création d'emplois au Canada ne devrait pas commencer par la perte d'emplois. Cependant, non seulement est-il important en ce qui a trait au regard des niveaux d'emploi nationaux et régionaux de maintenir les emplois de la fonction publique fédérale, mais le savoir-faire des fonctionnaires fédéraux et les services qu'ils fournissent jouent souvent un rôle essentiel pour favoriser la croissance économique et la création d'emplois dans l'ensemble du pays. En fait, la réduction des effectifs des organismes fédéraux et des services qu'ils offrent aura un effet d'entraînement sur l'économie. Une étude récente révèle que les suppressions prévues du gouvernement fédéral vont causer la perte indirecte de plus de 40 000 postes dans le secteur privé, en plus de la disparition des 19 200 postes qu'il est prévu d'éliminer dans la fonction publique fédérale. Les professionnels de la fonction publique fédérale fournissent un certain nombre de services qui sont dans les faits essentiels au fonctionnement de l'économie canadienne dans le contexte élargi d'un monde troublé. Nombreux sont les exemples illustrant comment tous les Canadiens ressentiront les répercussions de l'élimination des emplois et des programmes fédéraux qui y sont liés. La suppression des postes dans divers organismes de développement économique (comme l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, « FEDSO » et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada) prive les entrepreneurs potentiels et les propriétaires de petites entreprises d'un soutien vital au moment où l'économie canadienne a besoin d'innovation et de nouvelles entreprises commerciales pour croître. La réduction des normes en vertu du nouveau *Règlement sur l'inspection des viandes* pourrait avoir de graves répercussions sur le commerce en faisant craindre aux grands partenaires commerciaux que cet affaiblissement des règles puisse engendrer des risques accrus d'offrir des produits de moindre qualité. En amputant la fonction publique fédérale, le gouvernement en place étouffe aussi des possibilités clés de création d'emplois au Canada. En fait, les études indiquent que les grandes suppressions d'emplois au niveau fédéral auront l'effet contraire, faisant en sorte qu'il y aura 60 000 Canadiens de moins avec un emploi. Pour vraiment promouvoir la création d'emplois, le gouvernement fédéral doit investir dans le talent canadien et offrir des services qui vont accroître les possibilités d'innovation et de commerce international. Le gouvernement fédéral a déjà établi un cadre fonctionnel pour favoriser la création d'emplois. La solution est de le renforcer plutôt que de le réduire.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Le vieillissement de la population va évidemment de pair avec l'augmentation du nombre de retraités. Le plus gros défi du gouvernement canadien sera donc de réduire la pauvreté chez les aînés, et d'aider ceux qui manquent cruellement d'un revenu pour vivre adéquatement après la retraite. De nombreuses études ont démontré une forte corrélation négative entre la taille des régimes publics de retraite et les taux de pauvreté chez les personnes âgées. Selon des données récentes du Conference Board du Canada, ce sont les Pay-Bas qui, parmi les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), affichent le taux de pauvreté chez les personnes âgées le moins élevé, tout en disposant de l'un des régimes publics de retraite les plus complets. L'Irlande, d'autre part, où le taux de pauvreté parmi les personnes âgées est le plus élevé, possède le régime de retraite public

le moins généreux. De plus, les facteurs qui découragent les employeurs d'offrir des régimes de retraite adéquats à leurs employés vont nuire à nos régimes de retraite publics, en augmentant les taux de participation des programmes conçus pour les personnes âgées de faible revenu. La loi devrait être favorable aux régimes complets à prestations déterminées d'entreprise, puisque c'est l'outil le plus efficace pour freiner la pauvreté chez les aînés et les coûts qui y sont associés. La solution de remplacement serait d'appliquer des augmentations obligatoires des prestations du Régime de pensions du Canada, puisque cela offrirait aussi un niveau de revenu plus élevé à la retraite. Le Régime de retraite de la fonction publique est un exemple de premier plan de la réussite des régimes de pension à prestations déterminées au Canada. Selon le dernier rapport actuariel, ce régime cofinancé est entièrement viable, générateur d'un modeste surplus. Le gouvernement fédéral devrait encourager les autres employeurs canadiens à suivre le mouvement, et à réduire ainsi l'incidence annoncée de la pauvreté parmi les personnes âgées et limiter la dépendance envers les programmes de Supplément de revenu garanti et de Sécurité de la vieillesse à ceux qui sont vraiment vulnérables, et que ces programmes visaient à l'origine. De plus en plus de retraités auront besoin d'une forme adéquate de revenu de retraite stable pour écouler entièrement leurs vieux jours (et pour les conjoints survivants), dans un contexte où nous devons préserver notre société de l'augmentation du niveau de pauvreté parmi les personnes âgées et de ses conséquences. L'augmentation des taux de pauvreté parmi les personnes âgées accroîtra inévitablement les coûts d'autres formes de politique sociale, comme les soins de santé.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Devant une activité économique canadienne de plus en plus fondée sur le savoir, il s'avère que le capital humain, particulièrement pour occuper les positions professionnelles, scientifiques et de la recherche, représente la source principale d'innovation et de gains de productivité. Pourtant, le Canada s'est laissé distancer par d'autres pays de l'OCDE sur le plan des investissements dans la recherche et le développement publics, non seulement avec les dernières compressions budgétaires, mais aussi en raison du déséquilibre de l'allocation des ressources qui favorise les établissements universitaires et privés par rapport à la recherche et au développement menés par l'État. Cette tendance a ouvert la porte à la dépendance envers la recherche externe, limitant non seulement la productivité, mais augmentant aussi la possibilité d'infiltration de la recherche biaisée qui sert les intérêts privés plutôt que le bien collectif. Selon les derniers chiffres de l'OCDE, le Canada continue de perdre de l'élan derrière les autres pays membres de l'OCDE, en ayant consacré seulement 0,2 % du produit intérieur brut (PIB) en 2009 aux activités de recherche et de développement de l'État. Cela est également bien en deçà de la moyenne des pays du G7, qui consacrent généralement environ 0,26 % de leur PIB aux activités de recherche internes du gouvernement. Le Canada a développé un préjugé favorable envers l'investissement dans les institutions universitaires et les entreprises commerciales, négligeant la nécessité des activités scientifiques et de la recherche et du développement à l'interne de l'État. Le budget 2012 vient d'orienter différemment le Conseil national de recherches qui devra favoriser dorénavant la recherche payante. Et nous voyons aussi le gouvernement fédéral augmenter le recours aux crédits d'impôt pour étayer la recherche et le développement. Bien qu'il ressorte d'observations préliminaires que les crédits d'impôt stimulent les dépenses en matière de recherche et de développement, d'autres données font voir que cela n'est pas nécessairement incriminatif en général, puisque les grandes sociétés qui participent déjà à la recherche et au développement demandent aussi des allègements fiscaux. En plus de ne pas s'avérer garante de retombées sociales, la prolifération des

partenariats publics-privés et des crédits d'impôt met en lumière le fait que la dépendance accrue envers la recherche externe porte le risque de dégrader les compétences canadiennes d'innovation et d'affaires et de réduire la productivité interne. Le Canada a maintenant besoin plus que jamais de recherche publique pour éclairer ses politiques, renforcer ses services publics et accroître sa compétitivité et sa productivité.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Les groupes les plus en difficulté face à l'avenir sont les prochaines générations et tous ceux qui profitent de la gouvernance environnementale conservatrice. Le budget 2012 a marqué une régression vers une politique qui favorise le développement des ressources aux dépens des décisions fondées sur des données probantes, et de la conservation. Voici une liste des programmes mis au rancart ou touchés dans les 12 derniers mois : • Évaluation environnementale • Capacités d'intervention d'Environnement Canada dans les cas d'urgence environnementale • Opérations de protection environnementale du ministère de l'Environnement • Promotion de la conformité d'Environnement Canada • Programme des eaux usées urbaines • Plan d'action pour la gestion de l'eau potable dans les collectivités • Direction des stratégies de conservation de l'eau d'Environnement Canada • Programme des effets de suivi sur l'environnement • Plan d'action sur les sites contaminés fédéraux • Plan de gestion des produits chimiques • Centre de recherche atmosphérique en environnement polaire, • Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère • Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie • Programme des espèces en péril du ministère des Pêches et des Océans • Recherche du ministère des Pêches et des Océans en matière de contaminant et de toxicologie marine • Programme de gestion de l'habitat du ministère des Pêches et des Océans • Région des lacs expérimentaux du ministère des Pêches et des Océans • Station biologique de St. Andrews du ministère des Pêches et des Océans • Réseau pancanadien sur la santé des femmes et le milieu • Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. La liste des réalisations combinées de ces programmes et de leurs contributions est longue et distinguée. Ils ont en lien un engagement envers les principes de la science publique : protéger le public; protéger la planète; et favoriser la prospérité à long terme. Les risques associés à des changements si renversants ne sont peut-être pas évidents immédiatement, mais la porte est ouverte à des conséquences graves. Ce qui est sûr, c'est que la capacité du gouvernement fédéral de produire et d'analyser des données probantes a été affaiblie, au péril des générations qui suivront.